

Pour l'éveil musical, il n'y a pas d'âge...

# Remise de diplômes à l'école de musique

Soirée musicale, conviviale et gourmande, samedi 31 janvier, à 19h, à la salle des fêtes, avec la remise des diplômes des examens de juin 2008 de l'école de musique !

Le directeur de cette école est René Taffin et son ambition est de préparer les jeunes instrumentistes (peu expérimentés au départ) à un travail musical collectif. Il est aidé dans sa tâche par trois professeurs diplômés et deux élèves du conservatoire. Ils sont passionnés, compétents et attentifs et donnent beaucoup de leur temps pour partager avec les élèves leur amour de la musique.

« Cette fête est l'occasion de faire le bilan depuis la rentrée et de remettre les diplômes des examens qui ont eu lieu en juin dernier. La Chandeleur n'étant pas loin, nous profitons de cette occasion pour faire des crêpes qui seront servies à la fin de la manifestation aux parents.

Ces jeunes musiciens vont interpréter devant leur famille des morceaux choisis avec leur instrument favori. Certains vont chanter et l'orchestre des élèves va aussi jouer quelques morceaux », précise René Taffin.

« Il y a une quarantaine d'élèves qui participent aux cours. Ils sont de tout âge. Cela va des enfants de la grande maternelle jusqu'aux élèves qui sont au lycée. Cette année, il n'y a pas d'adultes, mais ils peuvent venir, ils seront les bienvenus. On y apprend le solfège et tous les instruments qui font partie d'une harmonie. On y enseigne la flûte, la clarinette, le saxo, la trompette, le tuba... jusqu'au piano. Nous les préparons à leur entrée à l'harmonie municipale. On peut bénéficier de tous ces cours pour une modique somme annuelle de 35 euros. Une subvention communale nous est accordée, elle nous permet d'acheter

des partitions et des instruments. Pour le piano, la cotisation est un peu plus élevée. Les cours de musique ont lieu tous les jours de la semaine le soir après l'école, le mercredi et le samedi selon l'instrument de musique choisi. Par contre, l'orchestre de l'harmonie répète les mardis vendredis soirs », conclut-il.

La prochaine étape importante pour ces passionnés de musique va se dérouler en mai et juin prochains lors des examens de passage qui leur permet de passer d'un cycle à l'autre. L'école de musique est ouverte sans distinction à toutes celles et à tous ceux qui aspirent à trouver un épanouissement dans la pratique de la musique. Elle participe efficacement à la formation de la personnalité et l'éducation musicale devrait faire partie intégrante de l'éducation générale. La vie sans la musique ne vaudrait pas la peine d'être vécue et serait une erreur !



Des élèves assidus et enthousiastes.

Après leur prestation, les enfants et leurs familles ont pu déguster les crêpes cuisinées par des bénévoles qui, eux aussi, ont joué avec leurs instruments. Des instruments beaucoup moins musicaux mais tout aussi indispensables à la réalisation d'une soirée conviviale et harmonieuse !

Rachel DERETZ

